

## FICHE DE POSTE

### Responsable de secteur (H/F)

#### (Secteur Sud Manche)

#### Présentation de la structure

Créé en 2012, le Syndicat Départemental de l'eau de la Manche (SDeau50) œuvre dans le domaine de l'eau potable en assurant les compétences obligatoires suivantes : gestion durable de la ressource en eau, sécurisation de la production d'eau potable, assistance technique.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, il assure également en lieu et place d'anciens services d'eau potable les compétences liées à la production et à la distribution d'eau destinée à la consommation humaine.

Le SDeau50 emploie 66 agents répartis entre le siège basé à Saint-Lô où sont exercées les compétences obligatoires et les fonctions supports et deux secteurs (secteur Centre Manche avec des bureaux basés à Coutances et secteur Sud Manche avec des bureaux situés à Saint Aubin de Terregatte) où s'exerce la compétence à la carte « production/distribution ».

Le SDeau50 procède au recrutement du responsable de secteur Sud Manche.

#### Caractéristiques du poste

Intitulé du poste :	Responsable de secteur (secteur Sud Manche)
Niveau :	BAC+5
Type de recrutement :	Fonctionnaire ou contractuel de droit public
Cadre d'emploi :	Ingénieurs
Grade :	Ingénieur ou ingénieur principal
Lieu d'affectation :	Saint Aubin de Terregatte
Date limite de candidature :	25 avril 2021
Date de recrutement :	Dès que possible
Temps de travail :	Temps complet
Relations hiérarchiques :	Poste placé sous l'autorité du Directeur Général des Services
Relations fonctionnelles :	Elus : Président, élus des Conseils Locaux de l'Eau Potable du secteur Sud Manche Agents : Responsables de pôles, Responsable du secteur Centre, agents administratifs et techniques du secteur Sud Manche Administrations : Agences de l'Eau, Services de l'Etat, ... Public : Prestataires, abonnés, ...

#### Description des activités

Le responsable de secteur Sud Manche assure le lien entre le siège où sont basées la direction du SDeau50 et les fonctions supports et le secteur Sud Manche où est exercée localement la compétence « production / distribution d'eau potable » avec une partie du service exploité en régie et une partie en délégation de service public. Ce responsable encadre et coordonne les actions d'une équipe pluridisciplinaire de 28 agents (personnel administratif, financier, technique de bureau d'études et technique d'exploitation et d'entretien).

Les missions du responsable du secteur Sud Manche du SDeau50 sont les suivantes :

- Participer au comité de direction et représenter son secteur au sein du syndicat
- Manager les équipes placées sous son autorité, animer et coordonner leur travail
- Accompagner les élus du secteur dans la mise en œuvre de la politique globale du SDeau50 et dans la définition des programmes d'investissement locaux
- Organiser et animer les réunions des Conseils Locaux de l'Eau Potable (CLEP), instance territoriale et locale d'échange et de définition d'actions
- Traduire les orientations politiques en plan d'actions ou projet local pour l'eau potable
- Organiser et mettre en œuvre les processus d'exploitation d'eau potable de la régie, conformément à la politique générale de la régie et aux bonnes pratiques

Les activités du poste de responsable du secteur Sud Manche du SDeau50 se déclinent ainsi :

- **Participer à la définition du projet global du SDeau50 et à sa stratégie de mise en œuvre, en particulier dans son secteur**
  - Participer aux choix stratégiques et organisationnels du syndicat
  - Participer aux choix stratégiques en cohérence avec les orientations politiques des élus (modes de gestion, missions du service, projets, ressources) et les mettre en œuvre dans le secteur
  - Alerter et sensibiliser les élus aux contraintes et risques de certains choix
  - Participer au comité de direction
  - Contribuer à la définition et la conduite du projet managérial
  - Porter et incarner, aux côtés du Directeur et des élus, les valeurs de l'organisation du SDeau50

- Mobiliser et s'assurer de la motivation des équipes et fédérer autour du projet
- Participer à la circulation de l'information entre le siège et le secteur et au sein du secteur
- **Assurer le lien avec les élus**
  - Coordonner et planifier l'organisation des réunions de CLEP
  - Animer les réunions de CLEP
  - S'assurer de la rédaction des comptes rendus des réunions de CLEP, des projets de délibérations liées au secteur et de leur transmission au siège
- **Management des services du secteur**
  - Participer à l'harmonisation des modes de management et d'organisation en lien avec le secteur centre, le DGS et la RH
  - Participer à la définition des objectifs collectifs et individuels et veiller à leur application et à leur évaluation
  - Favoriser un climat social apaisé et respectueux, basé sur le dialogue et la prévention/résolution d'éventuels conflits
  - Mettre en place et animer, avec les responsables de pôle, un projet de direction et un tableau de bord adaptés aux services (procédures, documents, traçabilité, planification, indicateurs)
  - Etablir avec les agents du secteur une relation de confiance, d'empathie, de respect et de soutien si nécessaire
- **Mise en œuvre et pilotage des activités du secteur**
  - Planifier les activités et veiller au respect des délais, de la qualité et des coûts
  - Garantir la bonne application des procédures liées aux ressources humaines, administratives, financières et techniques en lien avec les responsables de pôle et le DGS
  - Piloter la mise en œuvre des tableaux de bord et les suivre
  - Conduire des projets transversaux au niveau du SDeau50
- **Application des procédures « ressources humaines »**
  - Participer, pour son secteur, aux négociations avec les organisations syndicales et aux comités techniques
  - Veiller à la bonne application des règles de gestion des absences
  - Veiller au respect des règles liées aux ressources humaines
  - Contrôler les incohérences/dérives liées aux variables de paie
  - Préparer et s'assurer de la bonne réalisation des évaluations annuelles des agents du secteur
  - Participer à l'élaboration du plan annuel de formations afin de prioriser les formations
  - Mettre en œuvre la politique santé/ sécurité sur le secteur
- **Pilotage de la stratégie de gestion et d'optimisation des ressources budgétaires dans son secteur**
  - Conduire l'élaboration et l'exécution du budget dans son secteur en lien avec le référent budgétaire et comptable du secteur et le responsable du pôle finances
  - Centraliser les investissements prévus dans le secteur (projets des élus, propositions des chargés d'opérations)
  - Participer à la présentation du budget aux élus lors des réunions de CLEP
  - Superviser l'exécution budgétaire pour le secteur
  - Être garant de la bonne réalisation des travaux d'investissement en lien avec le responsable du développement du schéma départemental AEP et de la coordination des travaux transversaux
- **Pilotage de la régie d'exploitation dans le secteur dans le respect de la politique globale de la régie**
  - Être garant du bon fonctionnement technique et de l'entretien des infrastructures de la régie, des véhicules, engins, outillage du secteur
  - Suivre la performance de la régie d'exploitation en termes de qualité et de coût du service
  - Participer à la gestion des marchés publics et des contrats de maintenance concernant la régie d'exploitation
  - Contrôler la qualité, les coûts et les délais de réalisation et superviser les travaux
  - Mettre en application différents développements techniques existants afin d'optimiser les actions de la régie d'exploitation
  - Être garant de la bonne réalisation des travaux d'exploitation
  - Tenir informé et rendre compte du fonctionnement de la régie d'exploitation au DGS et au président
- **Accompagner la responsable de la stratégie de la délégation et du suivi des opérateurs pour :**
  - Assurer la relation avec les délégataires du service public du secteur
  - Assurer le lien entre les délégataires du service public et les élus
  - Veiller à la bonne application des contrats de délégation du secteur
  - Informer les délégataires du service public des décisions prises par le comité syndical du SDeau50
- **Définir les besoins du secteur concernant les moyens généraux et transmission au siège pour arbitrage et mise en œuvre** (fournitures administratives, bâtiments, assurances, parc véhicules, informatique...)

#### **Compétences professionnelles requises**

- Formation supérieure (BAC+5) avec expérience significative dans un poste similaire exigée
- Capacité managériale et organisationnelle / Aptitude relationnelle et fédératrice
- Capacité à arbitrer et à prendre des décisions
- Capacité à piloter des opérations et des projets
- Capacité à mener une expertise technique et à conseiller dans les choix à effectuer
- Capacité à vulgariser l'information

- Connaissance de l'environnement territorial, de la comptabilité publique, des procédures administratives et juridiques liées au secteur public
- Connaissance des bases du statut de la fonction publique territoriale et du droit du travail
- Connaissances techniques et réglementaires dans le domaine de la production et de la distribution de l'eau potable
- Connaissance des normes de sécurité applicables sur les chantiers
- Connaissance des règles et des procédures liées à la commande publique
- Bonne qualité rédactionnelle, esprit de synthèse
- Maîtrise des logiciels de bureautique (word, excel, power point)

#### **Qualités comportementales requises**

- Savoir véhiculer une bonne image de la collectivité et assurer un service public de qualité en permanence
- Savoir manager, fédérer et motiver des équipes, organiser les charges de travail et hiérarchiser les priorités
- Savoir déléguer et mobiliser les ressources disponibles
- Savoir transmettre les connaissances
- Capacité d'adaptation, disponibilité, réactivité et aptitude à faire face à l'imprévu
- Capacité d'expertise, d'analyse et de synthèse
- Force de propositions, dynamisme, esprit d'initiative
- Très bonne qualité relationnelle, capacité d'écoute, diplomatie et sens de la négociation
- Rigueur, sens de l'organisation
- Savoir rendre compte
- Conscience professionnelle
- Neutralité, impartialité et discrétion
- Capacité à travailler en équipe

#### **Conditions d'exercice**

- Durée hebdomadaire de 39 heures de travail effectif et 23 jours d'ARTT par an auxquels est défalqué un jour au titre de la journée de solidarité
- Bureau individuel
- Déplacements fréquents
- Réunions possibles en soirée
- Véhicule de service

#### **Les impératifs à respecter**

- Connaître et respecter le règlement intérieur hygiène et sécurité du SDeau50
- Connaître et respecter les dispositions relatives aux conditions de travail s'appliquant aux agents du SDeau50
- Respect des obligations de discrétion et de confidentialité
- Posséder le permis de conduire de catégorie B

#### **Candidature**

Les candidatures (CV + lettre de motivation) seront adressées :

soit **par courrier** à l'adresse suivante :

Syndicat Départemental de l'eau de la Manche  
Monsieur Le Président  
110 Rue de la Liberté – CS 40108  
50 000 SAINT LÔ

Soit **par mail** à l'adresse suivante : [rh@sdeau50.fr](mailto:rh@sdeau50.fr)